

## PARTI POPULAIRE DU CANADA

Réponses reçues de monsieur Roger Saint-Fleur, candidat du Parti populaire du Canada pour Orléans

### CONDITION FÉMININE ET FRANCOPHONIE CANADIENNE

- 1. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, quels seront vos dossiers prioritaires en matière de condition féminine et de francophonie canadienne ?**

R. Au-delà de la plateforme du PPC, je crois dans l'égalité sans équivoque de l'homme et de la femme pour une humanité plus juste. Cela dit, mes dossiers prioritaires embrassent les conditions féminines dans une démarche holistique qui incluent les Premières nations et les Canadiennes. Je proposerai un investissement pérenne pour l'éducation sociale, familiale, communautaire et personnelle de la langue française. La francophonie est politisée. À mon avis, elle perd de son essence dans une approche de confrontation perpétuelle. Car, la francophonie n'est pas un concept vide. C'est un style de vie, une manière d'appréhender le monde et les choses, une langue belle et vivante. Plus on en parle, mieux s'en portera la francophonie.

- 2. Le sous-financement des groupes de femmes francophones en milieu minoritaire, qui contribuent au développement et à l'épanouissement des minorités de langue officielle, a des effets néfastes sur leur pérennité et leur capacité à mener des initiatives de façon soutenue. À preuve, plus de 60% des répondantes estiment que les ressources destinées aux femmes francophones en milieu minoritaire n'arrivent pas à répondre adéquatement aux besoins existants. Dans quelle mesure, votre parti envisage-t-il bonifier le financement accordé aux organismes de femmes francophones en milieu minoritaire ? Compte-t-il les sonder afin de connaître leurs besoins spécifiques ?**

R. Comme je le disais, je le maintiens. La francophonie n'a pas à quémander une subsistance à l'infinie pour sa survie. Elle doit avoir un financement pérenne qui lui soit de droit. Le Canada repose sur les épaules de deux peuples fondateurs, avec tout le respect pour les natifs. Personne ne s'est jamais mis debout pour défendre « l'anglophonie ». En milieu minoritaire, les francophones hors Québec doivent avoir les mêmes privilèges que les Anglo-québécois. C'est-à-dire ne manquer de rien relatif à son épanouissement comme être humain francophone vivant au Canada.

- 3. Si le Canada est l'un des chefs de file mondiaux en matière d'égalité homme femme, l'équité salariale est loin d'être une réalité. Selon Statistique Canada, les femmes touchent en moyenne 0,87 \$ pour chaque dollar gagné par les hommes. Cet écart salarial entre les sexes équivaut à 47 jours où les femmes travailleraient sans être rémunérées pendant l'année. Afin de remédier à la situation, bon nombre de femmes francophones suggèrent de légiférer le secteur privé et d'exiger plus de transparence des employeurs quant au salaire versé à leurs employés. Qu'est-ce que votre parti compte faire pour enrayer l'iniquité salariale ?**

R. *La question dit bien, « iniquité salariale ». Peu importe le contexte, l'iniquité c'est l'expression du mal absolu. La première démarche égalitaire doit se manifester pour cette pensée phare : « Compétence égale, salaire égale ». Si mon mandat dure quatre ans, j'en parlerai durant les quatre ans que je passerai au Parlement canadien dès que la parole me sera accordée. Et je vous invite à me retourner cette phrase dès mon élection. C'est une promesse.*

- 4. Au cours des trois dernières décennies, les besoins en matière de services de garde d'enfants se sont accrus de façon constante. En ce sens, près de 9 répondantes sur dix se sont montrées en accord avec la création d'un réseau de garderies universel respectant la dualité linguistique. Considérant qu'investir dans les services de garde fait croître considérablement le PIB du pays – pour chaque dollar investi, on note une augmentation de 2,30\$ – et promeut l'égalité des chances des femmes francophones et acadiennes sur le marché du travail, votre parti s'engage-t-il à mettre sur pied un tel service? Si oui, comment s'y prendra-t-il ?**

R. *En fait, ceci ne fait pas parti de la plateforme du PPC dans sa forme actuelle. Toutefois, vous me fournissez des outils valables afin de mieux défendre une cause qui me tient à cœur pour un homme élevé et éduqué par une grand-mère bienveillante.*

- 5. D'après notre consultation pancanadienne, plus des trois quarts des femmes francophones ne se disent pas satisfaites vis-à-vis l'offre de services en français dans le secteur de la santé. Pourtant, l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* impose une obligation aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon envisagez-vous améliorer l'offre de services de santé en français ?**

R. *Selon l'OCDE, le budget canadien en santé 2019 – 2020 de 40 milliards de dollars est l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés, la liste d'attente demeure parmi les plus longues. Quoique de compétence provinciale, l'injection de l'argent dans les caisses des provinces se fait à partir un la caisse fédérale. Une fois versée, le gouvernement provincial peut décider où et comment utiliser, cet argent pour la santé, selon ses priorités. Un gouvernement PPC, respectueux des lois canadiennes, exigera que l'argent soit réparti selon les besoins en santé de chaque Province et veillera à ce que la Loi 41 sur les langues officielles soit respectée.*

- 6. En ce 50e anniversaire de la promulgation de la Loi sur les langues officielles, l'heure est au bilan. Tel que rédigé présentement, ce texte de loi, un des piliers de l'identité canadienne, ne garantit pas les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire et l'égalité de statut des deux langues officielles partout au pays. En ce sens, le souhait des femmes francophones est clair : plus 85% des répondantes ont indiqué qu'il est nécessaire de moderniser la Loi sur les langues officielles afin que**

**celle-ci prenne en considération les réalités propres à diverses populations. Votre parti s'engage-t-il à faire de la modernisation de la Loi sur les langues officielles une priorité? Dans une telle éventualité, quand croyez-vous être en mesure de proposer une loi modernisée ?**

*R. La question de la langue est empreinte de sensibilité nationale. Il faut y aller avec précaution et sérénité. La francophonie canadienne est multiple. Les francophones font face à certaines difficultés propres à leur région qui ne sont pas les mêmes partout au pays. Cela étant dit, la modernisation de la loi ne dépend pas seulement d'un gouvernement fédéral. Cela implique toutes les provinces et là encore, il faut se mettre à l'écoute des communautés. La consultation sera de mise, mais la recherche de solutions claires, rapides et productives sera de rigueur.*

- 7. La majorité des personnes aidantes sont des femmes et elles sont plus enclines que les hommes à consacrer un plus grand nombre d'heures par semaine à fournir des soins, ce qui les oblige parfois à réduire leurs heures au travail, entraînant une baisse de revenus. Si le gouvernement fédéral a récemment bonifié le crédit d'impôt destiné aux personnes aidantes, seulement 8% des femmes francophones estiment que cette aide financière est suffisante. Compte tenu qu'il faudrait embaucher 1,2 million d'employé.e.s à temps plein à l'échelle du Canada pour remplacer le travail effectué gratuitement par les personnes aidantes, qu'est-ce que votre parti envisage de faire pour appuyer davantage les personnes aidantes ? De quelle façon les mesures envisagées prendront en compte les besoins spécifiques des femmes francophones en milieu minoritaire ?**

*R. Non seulement les personnes aidantes, mais les personnes aidées aussi sont sous la loupe du PPC en vue d'une amélioration significative des besoins clairement identifiés. Quoique, politiquement parlant, un taux d'insatisfaction de 8% ne fait pas le poids pour mener une bataille pour des résultats probants. Nous tenons cependant à dire aux femmes du pays, et en particulier les femmes francophones, qu'elles ont une voix forte, dynamique, intègre et sérieuse de ma part.*

- 8. D'après notre consultation pancanadienne, seulement 1 femme francophone sur 10 se sent encouragée à entamer une carrière politique, qu'elle soit municipale, provinciale ou fédérale. Quelles mesures sont prises par votre parti politique afin d'assurer une parité parmi les élu.e.s et que compte-t-il faire pour assurer aux candidates élues un poste de qualité équivalente à ceux confiés à leurs homologues masculins? Pourquoi la parité est-elle importante pour votre parti ?**

*R. Le Parti populaire du Canada met l'accent sur les compétences plus qu'autres choses. C'est une occasion pour les femmes formées, instruites et qui s'intéressent à la politique, de s'impliquer dans la bataille pour un Canada autrement; de liberté, d'équité et de responsabilité, en s'engageant aux côtés du PPC. Le Canada a connu des femmes remarquables en politique. Si nous voulons avoir des gouvernements forts et dynamique, il nous faut plus que la parité pour la parité, mais compétence égale*

*sans différence de genre. Néanmoins, nous serons toujours debout en appui à une femme francophone qualifiée, formée pour la politique et qui décide de faire le saut dans l'arène du changement.*

- 9. Bien que le gouvernement du Canada se soit engagé, en 1995, à utiliser l'ACS+ dans l'élaboration de ses politiques, programmes et lois, la mise en œuvre de l'analyse de l'ACS+ est loin d'être complétée, ce qui crée des soucis de représentativité de la population canadienne. Notre sondage révèle que 83% des femmes francophones ne se sentent pas ou peu représentées dans les politiques publiques et les initiatives gouvernementales. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, s'engage-t-il à appliquer l'ACS+ à l'ensemble de ses politiques publiques, programmes et initiatives ?**

*R. Sans faire de répétition, vous comprendrez que ma candidature est un plus pour la cause féminine. Si les femmes francophones réalisaient à quel point qu'elles ont en moi un partenaire sûr pour leurs faits et causes, présents, et à venir, elles n'hésiteraient pas un instant à jeter leur dévolu sur ma candidature.*